Ovipare ou vivipare?

Andrée Otte

Un animal est ovipare lorsqu'il pond des œufs.

Un animal est vivipare quand leur petit vient au monde vivant.

Entoure la bonne réponse



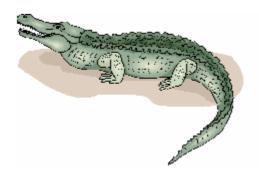
Le pigeon est ovipare – vivipare.



Le singe est ovipare – vivipare.



L'ours est ovipare – vivipare.



Le crocodile est ovipare – vivipare.

Indique « vrai » ou « faux » à côté du dessin

